

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance plénière du lundi 9 avril 2001

*** * ***

Intervention de Monsieur Pierre MAUROY

Chers Collègues,

Au moment où vous venez de me renouveler votre confiance pour présider cette assemblée communautaire, je mesure l'honneur que vous me faites et je tiens à vous en remercier très chaleureusement.

Permettez-moi d'avoir - vous le comprendrez - une attention plus particulière pour ceux qui m'ont accordé leurs suffrages, faisant en sorte qu'une majorité se dégage dès le premier tour.

La volonté de rassemblement au-delà de notre diversité politique est manifeste. Elle s'est exprimée

avec des nuances dans les votes que chacun peut facilement interpréter. Le Conseil Communautaire ne veut pas de confusions. Il vient d'opter pour le contrat de mandature que je souhaitais, dans la clarté et la loyauté, pour continuer ce que nous avons réussi ensemble. Je salue cordialement les responsables des groupes socialiste, communiste, du mouvement des citoyens, des verts, des radicaux de gauche et de l'Union pour la Métropole, qui ont agit dans cette direction. Je remercie vivement ceux et celles qui, avec leurs bulletins de vote, se sont engagés dans les voies d'un premier rassemblement au tour d'un Président et d'un contrat.

Je souhaite également adresser mes remerciements à Monsieur Jacques Pastour qui, en sa qualité de doyen d'âge, a présidé avec beaucoup d'autorité l'élection qui vient de se dérouler.

Je le connais depuis longtemps car il a siégé ici pendant ces deux derniers mandats. Je garde d'ailleurs en mémoire l'excellent accueil qu'il m'a réservé, il y a quelques temps, dans sa ville

d'Englos. J'espère cher Monsieur Pastour que nous continuerons notre aimable collaboration pendant le mandat qui s'ouvre.

Je veux également saluer Henri Segard avec lequel une compétition courtoise s'est engagée au lendemain des élections municipales. C'est la loi de la démocratie qu'il en soit ainsi. A plusieurs reprises, Monsieur Segard, vous avez fait connaître les raisons pour lesquelles vous souhaitiez, par votre candidature, faire entendre la voix des élus regroupés au sein du GADEC.

J'aurais évidemment souhaité vous rencontrer et d'ailleurs aussi une délégation de votre groupe au lendemain des élections municipales. D'autant que j'ai toujours entretenu avec le GADEC des relations suivies et très cordiales. Mais sachez que je n'ai pas varié d'intention et je suis prêt, comme nous l'avons fait depuis 1995, à poursuivre avec vous un dialogue constructif, après avoir tiré ensemble les leçons de ce scrutin.

Chers Collègues,

Les électeurs se sont exprimés en mars et notre assemblée vient d'être installée ce matin : nous allons pouvoir nous remettre au travail afin de poursuivre l'action que nous menons ensemble en faveur de la Métropole.

Cette action repose plus particulièrement sur la qualité du bilan des deux derniers mandats, que je rappelle en quelques mots :

- la période 1989-1995 fut celle des grands projets, de la modernisation du tramway, du lancement de la ligne n° 2 du métro et du rééquilibrage voulu entre les différents secteurs de la Métropole.

- Au cours de la période 1995-2001, cette politique de développement et de solidarité a été poursuivie en renforçant l'identité et la cohésion de la Métropole et en affirmant son positionnement international.

Nous pouvons - collectivement - en être réellement satisfaits : les résultats que nous avons obtenus, en dépit d'un contexte économique parfois difficile, sont aujourd'hui probants. La presse nationale et internationale est d'ailleurs là pour nous montrer qu'un autre regard est désormais porté sur Lille Métropole.

Ce succès, cette fierté légitime que nous pouvons ressentir, nous les devons en grande partie à la manière dont nous avons travaillé ensemble.

Quand il le fallait, nous avons réussi à surmonter la tentation de nous perdre dans une guerre stérile entre petites et grandes communes, ou encore dans une guerre entre les Versants. Au contraire, c'est dans le respect de chacun, dans la recherche permanente de notre unité et dans la volonté de prendre des décisions unanimes, que nous avons remporté nos meilleurs succès.

J'entends - avec vous - poursuivre mon action dans le même esprit.

Jeudi matin, nous nous réunirons à nouveau pour voter l'installation de notre exécutif et mettre en place les nouvelles commissions communautaires. Je précise que l'exécutif avec l'application de la Loi Chevènement a un pouvoir réglementaire. La composition, la répartition entre les vice-présidents et l'assemblée doivent être précisés. Dès cet après midi, je souhaite rencontrer les Présidents des différents groupes pour engager avec eux les discussions propres à trouver un accord définitif sur un véritable « contrat de mandature ».

J'estime en effet qu'il n'existe pas dans cette assemblée d'opposition entre ceux qui auraient un projet, et ceux qui se contenteraient d'un consensus. Au contraire, j'estime que nous sommes, ensemble, porteurs d'un grand projet.

Ce grand projet, nous avons d'ailleurs commencé à le mettre au point avec les décisions fondamentales que nous avons prises ces derniers mois.

Il me faut citer en particulier le Plan de Déplacements Urbains voté le 23 juin 2000 ; le projet de contrat d'agglomération et de contrat de ville, voté également le 23 juin 2000 et, bien entendu, le vote sur les nouvelles compétences intervenu le 20 novembre 2000 avec l'adoption de la Taxe Professionnelle d'Agglomération et la Dotation de Solidarité Communautaire.

Je n'oublie pas non plus les décisions qui concernent nos compétences traditionnelles et dont l'importance est telle que le poids pèsera lourdement sur nos capacités financières : l'assainissement, souvent invisible mais tellement indispensable ; la poursuite des pratiques innovantes en matière de résidus urbains, avec notamment l'extension du tri sélectif dans les centres-villes ; le règlement des problèmes d'inondations, avec l'ouverture des énormes chantiers destinés à y parvenir.

Je citerai encore les décisions prises en matière d'environnement, la plus emblématique étant aujourd'hui la réalisation du Parc de la Deûle.

Ce grand projet dont nous sommes tous porteurs, c'est aussi de voter notre Schéma Directeur de Développement et d'Urbanisme, de conclure la révision du Plan d'Occupation des Sols et de mettre au point un Agenda 21 Métropolitain.

Dans cet esprit, la semaine dernière, j'ai présenté à la presse un document intitulé « Pour une Métropole ambitieuse, citoyenne et solidaire ». Ce document est une somme de propositions pouvant servir de base à ce « Contrat de mandature » dont j'ai bien compris qu'il était préférable au « consensus » dont nous parlions depuis 12 ans.

Ce n'est donc pas seulement mon programme, mais une contribution au programme collectif sur lequel nous devons nous mettre d'accord.

Le calendrier nous imposera... d'ailleurs d'engager des discussions concrètes sur un certain nombre de sujets : je pense par exemple au positionnement international de notre Métropole et tout particulièrement aux relations transfrontalières qu'il est indispensable de développer. Je pense aussi à l'ouverture de notre Métropole vers le reste de la

région et à la concertation qu'il faut renforcer avec le Conseil Régional et les Conseils Généraux. Et pourquoi pas le plus vite possible, par exemple à partir d'un thème déjà retenu « Lille 2004, Capitale européenne de la culture ».

Je pense encore au contenu des nouvelles compétences, et tout particulièrement à celles qui suscitent quelque prudence chez certains d'entre vous : la compétence sur les grands événements culturels et la compétence sur les grands équipements sportifs. Il faudra d'ailleurs trancher rapidement le problème du « grand stade », ou tout au moins de la mise aux normes européennes du Stade Grimonprez-Jooris.

C'est une initiative qui pourrait revenir à notre établissement public si, bien entendu le maire de Lille le souhaite, et si chacun prend conscience de son utilité pour la Métropole.

L'énumération que je viens de faire est loin d'être exhaustive. Elle suffit néanmoins à prouver à quel point le mandat qui s'ouvre promet des débats

d'une grande richesse pour réaliser un programme d'une grande ambition.

Pourtant, ce mandat sera un peu particulier dans la mesure où il prépare un changement politique majeur qui occupe déjà les esprits, j'ai pu le constater : il s'agit évidemment de l'élection de notre assemblée au suffrage universel en 2007. C'est une perspective que nous ouvre la loi Chevènement. Nous devons nous y préparer, sans aujourd'hui connaître le mode de scrutin qui sera alors appliqué. Il est clair que ce mode de scrutin devra respecter les communes. C'était déjà le sens de ma proposition à la commission sur la décentralisation (en référence au système PLM). C'est donc un sujet qui provoquera d'intenses discussions, dans un souci partagé que soient représentées de la manière la plus équitable les communes et la population.

Vous le savez, ce sujet intéresse toutes les Communautés urbaines. C'est en définitive le gouvernement et le parlement qui trancheront, mais

il est clair que nous devons faire entendre notre voix.

Chers Collègues,

La tâche impressionnante qui nous attend ne pourrait être efficacement accomplie si nous ne pouvions compter sur un outil communautaire adapté et modernisé. C'est une volonté qui a déjà été exprimée au cours de nos débats de l'automne dernier.

C'est pourquoi j'attends des services communautaires qu'ils répondent à un besoin plus permanent de proximité avec les communes et avec la population.

Cette dimension citoyenne représente aujourd'hui une exigence qu'il nous faut absolument assumer.

Je sais que le Directeur Général des Services, Monsieur Bernard Guillemot, travaille déjà à la mise au point d'une nouvelle organisation des services. Sous son autorité, tous les personnels sont

mobilisés pour que soit respecté l'objectif que nous nous sommes fixés : rendre cette modernisation opérationnelle en même temps que l'application des nouvelles compétences, c'est-à-dire au 1^{er} janvier 2002.

Au moment où j'entame ce nouveau mandat, je voudrais adresser à l'ensemble des services communautaires mes remerciements pour la qualité du travail accompli, et lui réaffirmer ma confiance pour l'avenir.

Chers Collègues,

En nous déléguant dans cette assemblée, les électeurs nous ont accordé leur confiance afin de poursuivre le développement ambitieux et solidaire de Lille Métropole.

Ils attendent de nous que nous agissions en faveur d'une meilleure qualité de vie.

La parenthèse électorale étant désormais refermée, nous allons reprendre notre travail rapidement pour répondre à leurs souhaits.

Nous n'avons pas cessé d'avoir une grande ambition pour notre Métropole. A nous maintenant de persévérer pour la Métropole de tous les possibles.